FLB
SAS au capital social de 38.112,25 €
Siège social : 34, rue Jugurtha
34074 MONTPELLIER
RCS : Montpellier B 402 098 123

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 10 Décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 décembre à 10 heures,
les actionnaires de la société se sont réunis en Assemblée générale ordinaire au siège social sur convocation faite par le Président Directeur Général. Le commissaire aux comptes est présent.
Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Yves Maurel préside la séance en sa qualité de Gérant de la SARL ENZO, elle-même Présidente de la SAS FLB.
Monsieur Morgan Arnaud est nommé comme secrétaire.
Monsieur Richard Thiery est choisi comme scrutateur.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant droit de vote par correspondance, possèdent plus du quart des actions ayant droit de vote.
En conséquence, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :
-les statuts de la société,
-la feuille de présence à l'assemblée, certifiée exacte par les membres du bureau,
-les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires,
-la copie des lettres de convocation
-le projet des résolutions soumises à l'assemblée,
-la copie de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes.

Monsieur le Président déclare que le rapport de gestion, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter du jour de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

-examen et approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 30 Juin 2025,
-affectation des résultats et distribution de dividendes,
-approbation des conventions visées aux articles L225-38 à L225-43 du code du commerce,
-renouvellement du mandat du commissaire aux comptes,
-questions diverses,
-pouvoirs à donner.

Le Président donne alors lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Ces lectures terminées, le Président déclare se tenir à la disposition des actionnaires de la société dénommée « FLB » présents pour fournir à ceux qui le désirent, toutes explications et informations nécessaires, ainsi que pour répondre à toutes les observations qu'ils pourraient juger utile de présenter.

La discussion s'engage alors entre les actionnaires de la société « FLB » au cours de laquelle il est procédé à un examen approfondi des comptes arrêtés au 30 Juin 2025.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

M.A.

Première résolution

Les actionnaires de la société dénommée « FLB » réunis le 10 Décembre 2025 en assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du commissaire aux comptes, approuvent les comptes annuels arrêtés à la date du 30 Juin 2025, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Les actionnaires de la société « FLB » constatent que l'exercice social clos le 30 Juin 2025 se solde par un bénéfice de 1.385.796 €.

Sur proposition du Président, il est envisagé d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Distribution de dividendes : 1.200.000 €
- Report à nouveau : 185.796 €

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Les actionnaires de la société dénommée « FLB », après avoir entendu la lecture et pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes, prévu à l'article 225-38 du Code de Commerce sur les conventions intervenues pendant l'exercice, approuvent le dit rapport ainsi que les conventions ou opérations qui s'y trouvent décrites et les conditions dans lesquelles ces conventions ont été exécutées au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

Les actionnaires de la société dénommée « FLB » décident le renouvellement des mandats suivants pour une durée de 6 ans prenant fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30/06/2031 :
Renouvellement du mandat de Commissaires aux Comptes titulaire le Cabinet CBM et Associés domiciliés 78 Allée John Napier 34000 Montpellier.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes aux fins d'effectuer les formalités nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le représentant permanent déclare la séance levée.
De tout ce qui est ci -dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président | Le scrutateur | Le secrétaire

BILAN ACTIF

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Présenté en Euros

Edité le 03/12/2025

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	400 856	211 181	189 675	1,26	183 817	1,29
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	47 850	33 865	13 985	0,09	27 749	0,19
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	744 517	461 615	282 901	1,88	183 389	1,28
Immobilisations en cours	7 095		7 095	0,05		
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	1 469 972		1 469 972	9,77	1 469 822	10,28
Créances rattachées à des participations	15 871		15 871	0,11	66 740	0,47
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	83 000		83 000	0,55	83 000	0,58
TOTAL (I)	***2 769 160***	***706 661***	***2 062 499***	13,71	***2 014 516***	14,09
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	4 546 542	194 725	4 351 817	28,93	4 150 420	29,03
Avances & acomptes versés sur commandes	188 927		188 927	1,26	210 068	1,47
Clients et comptes rattachés	4 498 159		4 498 159	29,90	3 685 681	25,78
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	16 499		16 499	0,11		
. Personnel	1 550		1 550	0,01	832	0,01
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	22 732		22 732	0,15	36 786	0,26
. Autres	187 516		187 516	1,25	141 716	0,99
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	1 000 000		1 000 000	6,65	2 000 000	13,99
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	2 613 673		2 613 673	17,38	1 949 942	13,64
Charges constatées d'avance	99 259		99 259	0,66	100 667	0,70
TOTAL (II)	***13 174 857***	***194 725***	***12 980 132***	86,29	***12 276 112***	85,85
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)	47		47	0,00	8 666	0,06
TOTAL ACTIF (0 à V)	***15 944 064***	***901 386***	***15 042 678***	100,00	***14 299 294***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025 — Présenté en Euros — Edité le 03/12/2025

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 38 112)	**38 112**	0,25	**38 112**	0,27
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	3 811	0,03	3 811	0,03
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	299 191	1,99	299 191	2,09
Report à nouveau	1 799 195	11,96	1 753 299	12,26
Résultat de l'exercice	***1 385 796***	9,21	***1 145 896***	8,01
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***3 526 104***	23,44	***3 240 309***	22,66
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	6 247	0,04	14 666	0,10
TOTAL (III)	***6 247***	0,04	***14 666***	0,10
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	700 457	4,66	1 121 130	7,84
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	5 705 053	37,93	4 817 156	33,69
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 189 208	27,85	4 240 196	29,65
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	215 006	1,43	197 473	1,38
. Organismes sociaux	90 933	0,60	89 305	0,62
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	542 437	3,61	434 993	3,04
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	7 034	0,05	5 035	0,04
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	49 099	0,33	138 308	0,97
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***11 499 227***	76,44	***11 043 596***	77,23
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)	11 099	0,07	724	0,01
TOTAL PASSIF (I à V)	***15 042 678***	100,00	***14 299 294***	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025 — Présenté en Euros — Edité le 03/12/2025

CENTRE COMPTABLE
A L'ORIGINAL

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%		
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	14 349 873	4 114 152	18 464 025	86,11	16 991 535	86,55	1 472 490	8,67
Production vendue biens								
Production vendue services	2 979 457		2 979 457	13,89	2 641 278	13,45	338 179	12,80
Chiffres d'Affaires Nets	**17 329 330**	**4 114 152**	**21 443 482**	100,00	**19 632 813**	100,00	**1 810 669**	9,22
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			398 957	1,86	446 585	2,27	-47 628	-10,65
Autres produits			185	0,00	235	0,00	-50	-21,27
Total des produits d'exploitation (I)			***21 842 625***	101,86	***20 079 633***	102,28	***1 762 992***	8,78
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			17 616 123	82,15	16 978 310	86,48	637 813	3,76
Variation de stock (marchandises)			-276 054	-1,28	-808 005	-4,11	531 951	65,84
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			2 053 176	9,57	1 808 340	9,21	244 836	13,54
Impôts, taxes et versements assimilés			42 991	0,20	35 335	0,18	7 656	21,67
Salaires et traitements			1 390 604	6,48	1 252 979	6,38	137 625	10,98
Charges sociales			340 920	1,59	307 836	1,57	33 084	10,75
Dotations aux amortissements sur immobilisations			126 493	0,59	98 587	0,50	27 906	28,31
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			194 725	0,91	120 068	0,61	74 657	62,18
Dotations aux provisions pour risques et charges			6 247	0,03	14 666	0,07	-8 419	-57,39
Autres charges			120 166	0,56	60 294	0,31	59 872	99,30
Total des charges d'exploitation (II)			***21 615 391***	100,80	***19 868 411***	101,20	***1 746 980***	8,79
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**227 234**	1,06	**211 222**	1,08	**16 012**	7,58
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			1 260 248	5,88	996 968	5,08	263 280	26,41
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			56 314	0,26	72 239	0,37	-15 925	-22,03
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change			47 422	0,22	31 334	0,16	16 088	51,34
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***1 363 984***	6,36	***1 100 541***	5,61	***263 443***	23,94
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			109 572	0,51	76 908	0,39	32 664	42,47
Différences négatives de change			44 373	0,21	32 722	0,17	11 651	35,61
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			***153 945***	0,72	***109 629***	0,56	***44 316***	40,42
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**1 210 039**	5,64	**990 911**	5,05	**219 128**	22,11
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**1 437 273**	6,70	**1 202 133**	6,12	**235 140**	19,56

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025 — Présenté en Euros — Edité le 03/12/2025

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	721	0,00	89	0,00	632	710,11
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	***721***	0,00	***89***	0,00	***632***	710,11
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 690	0,01	8 163	0,04	-5 473	-67,04
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***2 690***	0,01	***8 163***	0,04	***-5 473***	-67,04
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-1 968**	-0,00	**-8 075**	-0,03	**6 107**	75,63
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	49 509	0,23	48 163	0,25	1 346	2,79
Total des Produits (I+III+V+VII)	***23 207 330***	108,23	***21 180 262***	107,88	***2 027 068***	9,57
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***21 821 534***	101,76	***20 034 366***	102,05	***1 787 168***	8,92
RÉSULTAT NET	**1 385 796** *Bénéfice*	6,46	**1 145 896** *Bénéfice*	5,84	**239 900**	20,94
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

CBM & ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

78 Allée John Napier
Ensemble immobilier L'Atrium
34000 MONTPELLIER

18 avenue Maréchal Joffre
34240 LAMALOU LES BAINS

04 99 58 37 40
www.cabinetcbm.com

Cédric BARRAU
c.barrau@cabinetcbm.com

Sandy MERCIER
s.mercier@cabinetcbm.com

SAS FLB
Quartier d'entreprises de TOURNEZY
34 Rue de Jugurtha
CS 80008
34 074 MONTPELLIER CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES A L'ASSEMBLEE GENERALE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2024/2025

A l'Assemblée générale de la société SAS FLB,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **SAS FLB** relatifs à l'exercice clos le 30/06/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par votre président sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

. *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, que nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Une autre partie significative des circulants de votre société étant constitué de stocks de marchandises et de titres de participation, nous nous sommes assurés que ces valeurs étaient valorisées en conformité avec les principes décrits dans la note « Règles et Méthodes comptables » de l'annexe, et avons vérifié le caractère raisonnable des principes de valorisations retenus.

Nous attirons par ailleurs votre attention sur l'information portée dans le paragraphe REGLES et METHODES COMPTABLES faisant état d'un changement de méthodes comptables retenu pour les règles de provisionnement pour le stock dit JACQUEMIN, la dérogation à la méthode de provisionnement usuellement utilisée à un effet positif sur les comptes présentés de 147 442 euros.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Vérification du rapport de gestion adressé aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider ou de cesser l'activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

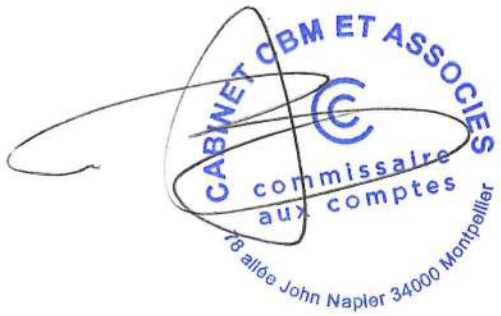
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société[1] à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention

 des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier,
Le 22 novembre 2025.

CBM et ASSOCIES
Cédric BARRAU.



BILAN ACTIF

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025 — Présenté en Euros — Edité le 03/12/2025

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	400 856	211 181	189 675	1,26	183 817	1,29
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	47 850	33 865	13 985	0,09	27 749	0,19
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	744 517	461 615	282 901	1,88	183 389	1,28
Immobilisations en cours	7 095		7 095	0,05		
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	1 469 972		1 469 972	9,77	1 469 822	10,28
Créances rattachées à des participations	15 871		15 871	0,11	66 740	0,47
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	83 000		83 000	0,55	83 000	0,58
TOTAL (I)	***2 769 160***	***706 661***	***2 062 499***	13,71	***2 014 516***	14,09
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	4 546 542	194 725	4 351 817	28,93	4 150 420	29,03
Avances & acomptes versés sur commandes	188 927		188 927	1,26	210 068	1,47
Clients et comptes rattachés	4 498 159		4 498 159	29,90	3 685 681	25,78
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	16 499		16 499	0,11		
. Personnel	1 550		1 550	0,01	832	0,01
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	22 732		22 732	0,15	36 786	0,26
. Autres	187 516		187 516	1,25	141 716	0,99
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	1 000 000		1 000 000	6,65	2 000 000	13,99
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	2 613 673		2 613 673	17,38	1 949 942	13,64
Charges constatées d'avance	99 259		99 259	0,66	100 667	0,70
TOTAL (II)	***13 174 857***	***194 725***	***12 980 132***	86,29	***12 276 112***	85,85
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)	47		47	0,00	8 666	0,06
TOTAL ACTIF (0 à V)	***15 944 064***	***901 386***	***15 042 678***	100,00	***14 299 294***	100,00

CABINET CBM ET ASSOCIES
commissaire aux comptes
7a rue John Napier 34000 Montpellier

BILAN PASSIF

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025 — Présenté en Euros — Edité le 03/12/2025

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 38 112)	**38 112**	0,25	**38 112**	0,27
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	3 811	0,03	3 811	0,03
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	299 191	1,99	299 191	2,09
Report à nouveau	1 799 195	11,96	1 753 299	12,26
Résultat de l'exercice	***1 385 796***	9,21	***1 145 896***	8,01
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***3 526 104***	23,44	***3 240 309***	22,66
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	6 247	0,04	14 666	0,10
TOTAL (III)	***6 247***	0,04	***14 666***	0,10
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	700 457	4,66	1 121 130	7,84
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	5 705 053	37,93	4 817 156	33,69
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 189 208	27,85	4 240 196	29,65
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	215 006	1,43	197 473	1,38
. Organismes sociaux	90 933	0,60	89 305	0,62
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	542 437	3,61	434 993	3,04
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	7 034	0,05	5 035	0,04
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	49 099	0,33	138 308	0,97
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***11 499 227***	76,44	***11 043 596***	77,23
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)	11 099	0,07	724	0,01
TOTAL PASSIF (I à V)	***15 042 678***	100,00	***14 299 294***	100,00

CABINET CBM ET ASSOCIES
commissaire aux comptes
78 allée John Napier 34000 Montpellier

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025 — Présenté en Euros — Edité le 03/12/2025

COMPTE DE RÉSULTAT	France	Exportation	Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois) Total	%	Exercice précédent 30/06/2024 (12 mois) Total	%	Variation absolue (12 / 12)	%
Ventes de marchandises	14 349 873	4 114 152	18 464 025	86,11	16 991 535	86,55	1 472 490	8,67
Production vendue biens								
Production vendue services	2 979 457		2 979 457	13,89	2 641 278	13,45	338 179	12,80
Chiffres d'Affaires Nets	**17 329 330**	**4 114 152**	**21 443 482**	100,00	**19 632 813**	100,00	**1 810 669**	9,22
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			398 957	1,86	446 585	2,27	-47 628	-10,65
Autres produits			185	0,00	235	0,00	-50	-21,27
Total des produits d'exploitation (I)			***21 842 625***	101,86	***20 079 633***	102,28	***1 762 992***	8,78
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			17 616 123	82,15	16 978 310	86,48	637 813	3,76
Variation de stock (marchandises)			-276 054	-1,28	-808 005	-4,11	531 951	65,84
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			2 053 176	9,57	1 808 340	9,21	244 836	13,54
Impôts, taxes et versements assimilés			42 991	0,20	35 335	0,18	7 656	21,67
Salaires et traitements			1 390 604	6,48	1 252 979	6,38	137 625	10,98
Charges sociales			340 920	1,59	307 836	1,57	33 084	10,75
Dotations aux amortissements sur immobilisations			126 493	0,59	98 587	0,50	27 906	28,31
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			194 725	0,91	120 068	0,61	74 657	62,18
Dotations aux provisions pour risques et charges			6 247	0,03	14 666	0,07	-8 419	-57,39
Autres charges			120 166	0,56	60 294	0,31	59 872	99,30
Total des charges d'exploitation (II)			***21 615 391***	100,80	***19 868 411***	101,20	***1 746 980***	8,79
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**227 234**	1,06	**211 222**	1,08	**16 012**	7,58
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			1 260 248	5,88	996 968	5,08	263 280	26,41
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			56 314	0,26	72 239	0,37	-15 925	-22,03
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change			47 422	0,22	31 334	0,16	16 088	51,34
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***1 363 984***	6,36	***1 100 541***	5,61	***263 443***	23,94
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			109 572	0,51	76 908	0,39	32 664	42,47
Différences négatives de change			44 373	0,21	32 722	0,17	11 651	35,61
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			***153 945***	0,72	***109 629***	0,56	***44 316***	40,42
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**1 210 039**	5,64	**990 911**	5,05	**219 128**	22,11
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**1 437 273**	6,70	**1 202 133**	6,12	**235 140**	19,56

CABINET COM ET ASSOCIES commissaire aux comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025 — Présenté en Euros — Edité le 03/12/2025

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	721	0,00	89	0,00	632	710,11
Total des produits exceptionnels (VII)	***721***	0,00	***89***	0,00	***632***	710,11
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 690	0,01	8 163	0,04	-5 473	-67,04
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***2 690***	0,01	***8 163***	0,04	***-5 473***	-67,04
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-1 968**	-0,00	**-8 075**	-0,03	**6 107**	75,63
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	49 509	0,23	48 163	0,25	1 346	2,79
Total des Produits (I+III+V+VII)	***23 207 330***	108,23	***21 180 262***	107,88	***2 027 068***	9,57
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***21 821 534***	101,76	***20 034 366***	102,05	***1 787 168***	8,92
RÉSULTAT NET	**1 385 796** *Bénéfice*	6,46	**1 145 896** *Bénéfice*	5,84	**239 900**	20,94
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier						

CABINET CBM ET ASSOCIES
commissaire aux comptes
78 allée John Napier 34000 Montpellier

ANNEXE INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

A) REGLES ET METHODES COMPTABLES

* Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, complété par le règlement de l'ANC n°2016-07 du 04/11/2016.

* La société a pour activité principale une activité de grossiste en accessoires automobiles.

* Les Conventions Générales Comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

* Continuité de l'Exploitation,
* Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
* Indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des Comptes Annuels.

* La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en Comptabilité est la méthode des Coûts Historiques.

* Il n'y a pas de changement de méthode de présentation survenu au cours de l'exercice.

L'entreprise détient un stock "Prêt" qui représente 6 438 €, stock principalement constitué d'équipement textiles pour pilotes. Comme son nom l'indique, les éléments de ce stock sont prêtés aux compétiteurs qui nous les restituent. Là encore, cette pratique justifie une adaptation spécifique des règles de dépréciation.

* Il y'a un changement de méthode d'évaluation survenu au cours de l'exercice.

L'entreprise SAS PERFORMANCE PARTS filiale de FLB a acquis le fonds de commerce de la société JACQUEMIN en mars 2024 et a rétrocédé le stock à la société FLB. Ces éléments de stock n'ont pas été commercialisé à ce jour car les équipes de FLB n'ont pas réussi, au regard des volumes que cela représente, à référencer les marchandises pour les mettre en vente en ligne. Sylvain JACQUEMIN, qui connait ces marchandises, a identifié celles qui ont peu de chance d'être vendues; ces pièces ont été provisionnées normalement. Pour le reste, afin de "laisser leur chance aux produits", il a été décidé de ne pas provisionner les stock en suivant les règles habituelles; dans la mesure où les marchandises devraientêtre commercialisées en début d'année 2026, les règles normales seront appliquées pour le bilan clos le 30/06/2027, et une réflexion sera menée sur l'arrêté des comptes au 30/06/2026 pour établir des règles intermédiaires.

* Les honoraires du commissaire aux comptes se sont élevés à 6 005 € sur l'exercice.

B) DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

1) Emprunts et Dettes auprès des Etablissements de Crédit	MONTANTS GARANTIS
-	
2) Emprunt et Dettes Financières divers	
-	

C) ETAT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

1) Engagements donnés	Montants
- Effets escomptés et non échus	
- Aval et Cautions	
- Crédit Bail Mobilier	
- Crédit Bail Immobilier	
2) Engagements reçus	
-	

CABINET CBM ET ASSOCIES
commissaire aux comptes
Parc Euromédecine 2 allée John Napier 34000 Montpellier

ANNEXE 0 : REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les Conventions Générales Comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

→ Continuité de l'Exploitation

→ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

→ Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles d'établissement et de présentation des Comptes Annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en Comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'entreprise détient un stock "Prêt" qui représente 6 438 €, stock principalement constitué d'équipements textiles pour pilotes. Comme son nom l'indique, les éléments de ce stock sont prêtés aux compétiteurs qui nous les restituent. Là encore, cette pratique justifie une adaptation spécifique des règles de dépréciation.

Changement de méthode d'évaluation :
L'entreprise SAS PERFORMANCE PARTS filiale de FLB a acquis le fonds de commerce de la société JACQUEMIN en mars 2024 et a rétrocédé le stock à la société FLB.
Ces éléments de stock n'ont pas été commercialisé à ce jour car les équipes de FLB n'ont pas réussi, au regard des volumes que cela représente, à référencer les marchandises pour les mettre en vente en ligne.
Sylvain JACQUEMIN, qui connait ces marchandises, a identifié celles qui ont peu de chance d'être vendues ; ces pièces ont été provisionnées normalement.
Pour le reste, afin de "laisser leur chance aux produits", il a été décidé de ne pas provisionner les stocks en suivant les règles habituelles ; dans la mesure où les marchandises devraient être commercialisées en début d'année 2026, les règles normales seront appliquées pour le bilan clos le 30/06/2027, et une réflexion sera menée sur l'arrêté des comptes au 30/06/2026 pour établir des règles intermédiaires.

Les honoraires du commissaire aux comptes se sont élevés à 6 005 € sur l'exercice.

CABINET CBM ET ASSOCIES
commissaire aux comptes
78 allée John Napier 34000 Montpellier

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(5)

IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2025

Désignation de l'entreprise FLB

Néant ☐*

(Ne pas reporter le montant des exercices)*

CADRE A IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	401 027	KE		KF	71 020
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions : Sur sol propre — Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
	Constructions : Sur sol d'autrui — Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions — Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants	M3	KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles : Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	316 481	KW		KX	31 375
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	289 336	LC		LD	123 704
	Autres immobilisations corporelles : Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	7 095
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	605 817	LO		LP	162 174
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	1 536 561	8V		8W	2 577
	Autres titres immobilisés		IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	83 000	IU		IV	
		TOTAL IV	LQ	1 619 561	LR		LS	2 577
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	2 626 406	ØH		ØJ	235 771

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions ; mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	8 000	LV	15 341	LW	448 706	IX	448 706
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions : Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
	Constructions : Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Constructions : Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles : Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	347 856	MO	347 856
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	16 379	MT	396 661	MU	396 661
	Autres immobilisations corporelles : Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	7 095	NB	7 095
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG	16 379	NH	751 612	NI	751 612
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		I0		ØX	53 296	ØY	1 485 843	ØZ	1 485 843
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	83 000	2G	83 000
		TOTAL IV	I3		NJ	53 296	NK	1 568 843	2H	1 568 843
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	8 000	ØK	85 017	ØL	2 769 160	ØM	2 769 160

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2025

Exercice N clos le 30062025

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : FLB

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées »

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

CABINET CBM ET ASSOCIES commissaire aux comptes 7a allée John Napier 34000 Montpellier

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

6

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD 2025

Désignation de l'entreprise : ELE — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	169 461	PF	70 926	PG	15 341	PH	245 046
TOTAL I		RK	189 461	RM	70 926	RN	15 341	RO	245 046
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	214 257	QE	18 887	QF		QG	233 144
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	208 172	QM	36 679	QN	16 379	QO	228 472
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	422 428	QV	55 567	QW	16 379	QX	461 615
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	611 890	ØP	126 493	ØQ	31 721	ØR	706 661

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage		T5	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non versé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non versé (NS + NT + NU)	NY	Total général non versé (NW – NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

CABINET CBM ET ASSOCIES Commissaires aux comptes 72 allée

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2025

Désignation de l'entreprise FLB — Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	14 666	5W	6 247	5X	14 666	5Y	6 247
	TOTAL II	5Z	14 666	TV	6 247	TW	14 666	TX	6 247
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	120 068	6P	194 725	6R	120 068	6S	194 725
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	120 068	TY	194 725	TZ	120 068	UA	194 725
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	134 734	UB	200 972	UC	134 734	UD	200 972
Dont dotations et reprises	– d'exploitation			UE	200 972	UF	134 734		
	– financières			UG		UH			
	– exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

CABINET CBM ET ASSOCIÉS commissaires aux comptes 76 allée John Napier 34000 Montpellier

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

FLB

DGFiP N° 2056 2025
Extension 2

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES	6 000	6 200	6 000	6 200
ECART DE CONVERSION ACTIF	8 666	47	8 666	47

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

CABINET COMETA ASSOCIES
Commissaires aux comptes
78 allée John Napier 34000 Montpellier

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2025

Désignation de l'entreprise : FLB

Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	15 871	UM		UN	15 871
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	83 000	UV		UW	83 000
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	4 498 159		4 498 159		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 550		1 550		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	22 732		22 732		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	3 000		3 000		
	Groupe et associés (2)	VC	40 000		40 000		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	161 015		161 015		
	Charges constatées d'avance	VS	99 259		99 259		
	TOTAUX	VT	4 924 586	VU	4 825 715	VV	98 871
RENVOIS (1)	Montant des prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	700 457	548 873	151 584	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 189 208	4 189 208		
Personnel et comptes rattachés		8C	215 006	215 006		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	90 933	90 933		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	542 437	542 437		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	7 034	7 034		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	5 705 053	5 705 053		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	49 099	49 099		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	11 499 227	VZ 11 347 643	151 584	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	151 500	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	572 223			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

ETCBM ET ASSOCIÉS commissaires aux comptes 2 allée John Napier 34000 Montpellier

ANNEXE : DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Exercice : du 01/07/2024
au 30/06/2025

1) EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ORGANISMES DE CREDIT	MONTANT GARANTI

2) EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	MONTANT GARANTI

CABINET CBM ET ASSOCIES
commissaire aux comptes
78 allée John Napier 34000 Montpellier

ANNEXE : ETAT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Exercice : du 01/07/2024
au 30/06/2025

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	
Avals et Cautions	
Engagements en matière de départ à la retraite *:	107 203 €
Crédit Bail Mobilier	
Crédit Bail Immobilier	
TOTAUX (1) *(1) Dont Engagements à l'égard d'Entreprises liées* *(1) Dont engagements assortis de sûretés Réelles*	

ENGAGEMENTS RECUS	MONTANT
TOTAUX	

CABINET CBM ET ASSOCIES
commissaire aux comptes

ANNEXE : DETAIL DE CERTAINS COMPTES DE L'ACTIF

Exercice du 01/07/2024
au 30/06/2025

RUBRIQUES	MONTANTS
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	
- Aide à l'apprentissage	**3 000**
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	
- Intérêts courus sur placement financier	**5 993**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
- Stock d'emballages au 30/06/2024	27 330
- Achats facturés en juin 2025 et livrés en juillet 2025	29 508
- Contrats de maintenance informatique	29 310
- Extensions de garantie	4 158
- Assurances	6 302
- Contributions sur salaires	2 651
	99 259

CABINET CBM ET ASSOCIÉS
commissaire aux comptes

ANNEXE : DETAIL DE CERTAINS COMPTES DU PASSIF

Exercice du 01/07/2024
au 30/06/2025

RUBRIQUES	MONTANTS
PERSONNEL - CHARGES A PAYER	
-Rémunérations versées en juillet 2025 pour des éléments antérieurs	4 700
ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES A PAYER	
- Charges sociales sur rémunérations	1 269
ETAT - CHARGES A PAYER	
- CET Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises 2025 : solde	5 055
DIVERS, CHARGES A PAYER	
- Frais bancaires du 2° trimestre 2025	393
- Taxe apprentissage 1er semestre 2025	619
- Contributions sociale de solidarité	3 910
	4 922

CABINET CBM ET Associés
commissaire aux comptes

ANNEXE : DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS ET TRANSFERTS DE CHARGES

Exercice du 01/07/2024
au 30/06/2025

DESIGNATION	CHARGES	PRODUITS
1) Produits et Charges Exceptionnels		
- Dettes prescrites		721
- Indemnités de rupture des contrats de travail	2 319	
- Créances prescrites	371	
TOTAUX	**2 690**	**721**
2) Transferts de Charges		
- Refacturations de frais généraux et financiers aux filiales		229 223
- Aides à l'emploi / Prise en charges de formations		35 000
TOTAUX		**264 223**

CABINET CBM ET ASSOCIES
commissaire aux comptes
78 allée John Napier 34000 Montpellier

ANNEXE : TABLEAU DES AFFECTATIONS DE RESULTAT

Exercice : du 01/07/2024
au 30/06/2025

ORIGINES	N	N – 1
1) Report à nouveau antérieur	1 753 299 €	2 146 409 €
2) Résultat de l'exercice précédent dont résultat courant après impôt :	1 145 896 €	1 306 890 €
3) Prélèvement sur les réserves	0 €	0 €
TOTAUX	**2 899 195 €**	**3 453 299 €**
AFFECTATIONS	**N**	**N – 1**
4) Affectation aux réserves : Réserve légale Réserve spéciale plus-value à long terme Autres réserves		
5) Dividendes	1 100 000 €	1 700 000 €
6) Autres répartitions		
7) Report à nouveau	1 799 195 €	1 753 299 €
TOTAUX	**2 899 195 €**	**3 453 299 €**

CABINET CBM ET ASSOCIÉS
commissaire aux comptes

RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

		Exercice 2024/2025	Exercice 2023/2024	Exercice 2022/2023	Exercice 2021/2022	Exercice 2020/2021
I	**Capital en fin d'exercice**					
	Capital Social	38 128	38 128	38 128	38 128	38 128
	Nombre des actions ordinaires existantes	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
	Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
	Nombre maximal d'actions futures à créer					
	Par conversion d'obligations					
	Par exercice de droits de souscription					
II	**Opérations et résultats de l'exercice**					
	Chiffre d'affaires hors taxes	21 443 482	19 632 813	17 610 059	15 844 329	13 360 139
	Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 561 798	1 292 646	1 441 338	683 877	625 720
	Impôt sur les bénéfices	49 509	48 163	57 092	67 974	69 153
	Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
	Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 385 796	1 145 896	1 306 890	539 639	501 420
	Résultat distribué	1 100 000	1 700 000	1 240 000	-	-
III	**Résultats par action**					
	Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	605	498	554	246	223
	Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	554	458	523	216	201
	Dividende attribué à chaque action	440	680	496	-	-
IV	**Personnel**					
	Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	40	40	39	32	19
	Montant de la masse salariale de l'exercice	1 385 805	1 229 916	1 184 981	1 005 789	555 023
	Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	340 920	307 836	285 616	228 906	123 831

CABINET CAILLET ASSOCIES Commissaire aux comptes

FILIALES ET PARTICIPATIONS

2024/2025

FILIALES ET PARTICIPATIONS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A - LES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
1) Filiales :											
GT2I SAS	38 128		100,00%	914 694	914 694	0	0			594 000	
GT2I RALLY SL	108 678		98,83%	200 813	200 813	0	0			172 968	
GT2I BENELUX	30 000		100,00%	17 590	17 690	0	0			0	
SARL MBF	8 000		100,00%	13 153	13 153	0	0			0	
SRL RMS	3 000		100,00%	3 000	3 000	0	0			0	
SARL GT2I CH	18 656		70,00%	135 609	135 610	0	0			0	
SARL PERFORMANCE PARTS	7 622		100,00%	185 012	185 012	0	0			230 000	
(plus de 50 % du Capital détenu)											
2) Participations :											
(10 à 50 % du Capital détenu)											
B - LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
1) Filiales non reprises en A :											
a) Française											
b) Etrangères											
2) Participations non reprises en A :											
a) Française											
b) Etrangères											

Colonne 1 : Capital
Colonne 2 : Réserve et Report à Nouveau
Colonne 3 : Quote part du Capital détenu en %
Colonne 4 : Valeur comptable des titres détenus (Brut)
Colonne 5 : Valeur comptable des titres détenus (Net)
Colonne 6 : Prêts et Avances consentis par la Société
Colonne 7 : Montant des Cautions et Avals donnés par la Société
Colonne 8 : Chiffre d'Affaires hors taxes du dernier exercice écoulé
Colonne 9 : Résultat du dernier exercice clos
Colonne 10 : Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
Colonne 11 : Observations

ANNEXE : DETAIL DE CERTAINS COMPTES DE L'ACTIF

Exercice du 01/07/2024
au 30/06/2025

RUBRIQUES	MONTANTS
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	
- Aide à l'apprentissage	**3 000**
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	
- Intérêts courus sur placement financier	**5 993**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
- Stock d'emballages au 30/06/2024	27 330
- Achats facturés en juin 2025 et livrés en juillet 2025	29 508
- Contrats de maintenance informatique	29 310
- Extensions de garantie	4 158
- Assurances	6 302
- Contributions sur salaires	2 651
	99 259

CABINET CBM ET ASSOCIES commissaires aux comptes

ANNEXE : DETAIL DE CERTAINS COMPTES DU PASSIF

Exercice du 01/07/2024
au 30/06/2025

RUBRIQUES	MONTANTS
PERSONNEL - CHARGES A PAYER	
-Rémunérations versées en juillet 2025 pour des éléments antérieurs	4 700
ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES A PAYER	
- Charges sociales sur rémunérations	1 269
ETAT - CHARGES A PAYER	
- CET Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises 2025 : solde	5 055
DIVERS, CHARGES A PAYER	
- Frais bancaires du 2° trimestre 2025	393
- Taxe apprentissage 1er semestre 2025	619
- Contributions sociale de solidarité	3 910
	4 922

CABINET CBM S.A.
commissaire aux comptes
76 allée John Maynard Keynes

ANNEXE : DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS ET TRANSFERTS DE CHARGES

Exercice du 01/07/2024
au 30/06/2025

DESIGNATION	CHARGES	PRODUITS
1) Produits et Charges Exceptionnels		
- Dettes prescrites		721
- Indemnités de rupture des contrats de travail	2 319	
- Créances prescrites	371	
TOTAUX	**2 690**	**721**
2) Transferts de Charges		
- Refacturations de frais généraux et financiers aux filiales		229 223
- Aides à l'emploi / Prise en charges de formations		35 000
TOTAUX		**264 223**

CABINET CBM ET ASSOCIES
commissaire aux comptes

ANNEXE : DETAIL DES PROVISIONS

Exercice du 01/07/2024
au 30/06/2025

NATURE DE LA PROVISION	PROVISION SUR FIN N-1	DOTATION DE L'EXERCICE	REPRISE SUR PROVISION	PROVISIONS FIN N
Provisions pour Risques et Charges				
- Honoraires commissaires aux comptes	6 000	6 200	6 000	6 200
- Ecart de conversion actif	8 666	47	8 666	47
SOUS-TOTAL I	**14 666**	**6 247**	**14 666**	**6 247**
Provisions pour Dépréciation				
- Stock de marchandises	120 068	194 725	120 068	194 725
SOUS-TOTAL II	**120 068**	**194 725**	**120 068**	**194 725**
TOTAUX	**134 734**	**200 972**	**134 734**	**200 972**

ANNEXE : DETAIL DES ECHEANCES DES EMPRUNTS

Exercice du 01/07/2024
au 30/06/2025

DESIGNATION ET ECHEANCE	CAPITAL RESTANT DU AU DEBUT DE L'EXERCICE	EMPRUNT SOUSCRIT AU COURS DE L'EXERCICE	VERSEMENTS ECHUS AU COURS DE L'EXERCICE			CAPITAL RESTANT DU A LA CLOTURE DE L'EXERCICE			
			Total	Capital	Intérêts	Total	A - 1 an	A+1an-5ans	A+5ans
PGE	553 024		282 367	275 752	6 615	277 272	277 272	-	-
PGE	509 424		284 454	277 023	7 431	232 401	232 401	-	-
Emprunt Caisse d'Épargne	58 202		13 367	11 065	2 302	47 137	11 554	35 583	
Emprunt Credit agricole		60 000	6 581	5 587	994	54 413	11 439	42 974	
Emprunt Caisse d'Épargne		91 500	3 532	2 796	736	88 704	15 676	73 028	
TOTAUX	**1 120 650**	**151 500**	**590 301**	**572 223**	**18 078**	**699 927**	**548 342**	**151 585**	-

CABINET CBM ET ASSOCIES
commissaire aux comptes